



Et si des questions ou des difficultés surgissent ?

Les AEM proposent différents types d'accompagnement

Deux services sont proposés :



07 82 94 26 74

Le mardi de 13 h à 16 h

possibilité d'anonymat



ecoute-postadoption@amisdesenfantsdumonde.org

Réponse avec proposition de rendez-vous téléphonique

Personnes concernées

- **Familles d'adoption** ou **personnes adoptées majeures** confrontées à des difficultés passagères ou durables,
- **Personnes adoptées** en questionnement et/ou en recherche sur les origines.
- **Délégués AEM**, qui, en présence d'une situation complexe, souhaitent une réflexion en équipe.

Qui effectue ce soutien ?

La cellule écoute et post-adoption des AEM est composée de délégués, tous parents adoptifs, ayant des connaissances et des compétences dans les domaines de l'adoption au sein de l'OAA AEM, de la singularité adoptive, de l'accompagnement post-adoption, de l'écoute. Tous suivent une formation régulière et actualisée.

Types de soutien

- **Écoute**,
- Invitation à **progresser dans la compréhension des comportements** afin d'y voir plus clair dans le quotidien,
- **Réponse** aux questions ou **échanges** de réflexions
- **Proposition de relais** s'appuyant sur un réseau de correspondants qualifiés,
- Invitation à participer à un **groupe de parole** afin de rompre l'isolement et le silence, chacun puisant dans l'expérience des autres et dans le groupe des ressources permettant de mieux gérer les situations tendues,